



Christine BONNET

Expert-Comptable diplômé
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Rennes

ASSOCIATION AIR PAYS DE LOIRE

Siège social : 7 allée Pierre de Fermat

CP 70709

44307 NANTES CEDEX 03

Exercice du 01.01.2011 au 31.12.2011

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LES COMPTES
ANNUELS**

Membre d'une association agréée - Le règlement des honoraires par chèque est accepté.

5, bd Guist'hau - B.P. 59024 - 44090 NANTES cedex 1 - Téléphone : 02 40 35 07 70 - Télécopie : 02 40 35 07 74

E-mail : christinebonnet@cabinet-bonnet.fr
N° SIRET : 399 852 920 00038 - Code APE : 6920 Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Air Pays de Loire tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi,

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de mon appréciation des principes comptables suivis par l'association, j'ai été conduit à examiner la régularité de la méthode retenue en matière de comptabilisation des subventions d'investissements décrit dans la note 2-1 de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

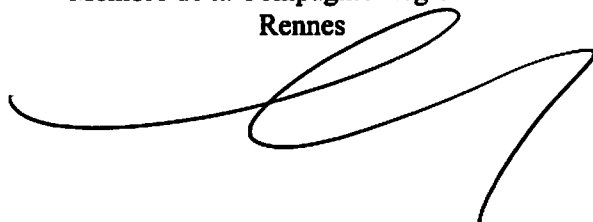
Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Nantes, le 26 avril 2012

Christine BONNET

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de
Rennes



Bilan

Association

Association Air Pays de la Loire

Au : 31/12/2011

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

Actif		Exercice			Exercice précédent
		Montant brut	Amort. ou .Prov.	Montant net	Au : 31/12/2010
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement	191 629	186 669	4 959	
	Cessions, logiciels et droits similaires	493 974	440 640	53 334	31 704
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				15 000
	Avances et acomptes				
Total	685 603	627 309	58 293	46 704	
Immobilisations corporelles	Terrains				
	Constructions	963 586	580 216	383 370	452 935
	Inst. techniques, mat.out.industriels	2 799 473	1 855 492	943 980	690 344
	Autres immobilisations corporelles	983 026	765 618	217 407	173 567
	Immobilisations grevées de droits	252 001		252 001	261 334
	Immobilisations corporelles en cours				130 519
	Avances et acomptes				25 933
Total	4 998 087	3 201 327	1 796 759	1 734 634	
Immobilisations financières (2)	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres immob. activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				457
	Autres immobilisations financières	9 877		9 877	9 877
Total	9 877		9 877	10 335	
Total I	5 693 568	3 828 637	1 864 931	1 791 673	
Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements	52 886		52 886	42 230
	En cours de productions biens et services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
Total	52 886		52 886	42 230	
Créances (3)	Avces et acptes versés sur commandes	160		160	365
	Créances usagers et comptes rattachés	274 912	13 500	261 412	188 463
	Autres créances	549 696		549 696	842 642
	Total	824 608	13 500	811 108	1 031 106
Divers	Autres titres				
	Valeurs mobilières de placement	885 395		885 395	801 440
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	81 524		81 524	101 320
Charges constatées d'avance (4)	22 224		22 224	21 738	
Total II	1 866 799	13 500	1 853 299	1 998 202	
Charges à répartir sur plusieurs exercices	III				
Primes de remboursement des emprunts	IV				
Ecart de conversion Actif	V				
Total de l'actif (I+II+III+IV+V)	7 560 368	3 842 137	3 718 230	3 789 875	
Renvois	(1) Dont droit au bail				
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				
	(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutaires compétents				
	Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle				
	Dons en nature restant à vendre				
	Autres				

Bilan

Association Air Pays de la Loire

Au : 31/12/2011

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	459 933	459 933
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	90 194	90 194
	Report à nouveau	110 106	129 585
	Résultat de l'exercice	3 171	(19 479)
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
	Legs et donations		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	2 035 415	1 962 301	
Provisions réglementées	45 734	45 734	
Droits des propriétaires (commodat)	252 001	261 334	
Total	I	2 996 555	2 929 604
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques		704
	Provisions pour charges	46 323	52 693
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	32 721	52 137
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
	Total	II	79 044
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	159 963	203 787
	Dettes fiscales et sociales	190 180	201 487
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	81 317	123 415
	Autres dettes	300	18 710
	Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)	210 869	207 336	
Total	III	642 631	754 736
Ecart de conversion passif	IV		
Total du passif	(I+II+III+IV)	3 718 230	3 789 875
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an		
	Dettes sauf (1) à moins d'un an	642 631	754 736
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs		
	(3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés	Sur les legs acceptés		
	Autres		

Comptabilité tenue en euros

Ch. BONNET
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Compte de résultat

Association Air Pays de la Loire

Période de l'exercice 01/01/2011 31/12/2011 * Mission de Présentation

Période de l'exercice précédent 01/01/2010 31/12/2010 Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue { Biens Services liés à des financements réglementaires Autres services	295 735	260 010
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	295 735	260 010
	Production stockée		15 000
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Subventions d'exploitation	757 494	823 641
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	17 449	11 303
	Cotisations	881 924	779 599
	Autres produits (1)	375 390	336 750
Total des produits d'exploitation	I 2 327 994	2 226 305	
Charges d'exploitation	Marchandises { Achats Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements { Achats Variation de stocks	108 368	101 905
	Autres achats et charges externes (2)	(10 655)	4 786
	Impôts, taxes et versements assimilés	537 832	541 336
	Salaires et traitements	80 088	74 724
	Charges sociales	874 893	817 113
	- sur immobilisations { amortissements provisions	351 248	328 262
	Dotations d'exploitation - sur actif circulant	403 952	374 855
	- pour risques et charges	13 500	6 000
	Subventions accordées par l'association		
	Autres charges	17	
	Total des charges d'exploitation	II 2 359 244	2 248 984
Résultat d'exploitation	(I-II) (31 249)	(22 678)	
Opér. courantes	Excédents ou déficits transférés		
	Déficits ou excédents transférés		
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	1 596	111
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	9 897	1 859
Total des produits financiers	V 11 493	1 970	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	VI		
Résultat financier	(V-VI) 11 493	1 970	
Résultat courant avant impôt	(I-II+III-IV+V-VI) (19 755)	(20 707)	
Renvois	(1) Dont : Dons Legs et donations Produits liés à des financements réglementaires Ventes de dons en nature		
	(2) Y compris redevances de crédit-bail { mobilier immobilier		

Compte de résultat (suite)

Association Air Pays de la Loire

Période de l'exercice 01/01/2011 31/12/2011 * Mission de Présentation

Période de l'exercice précédent 01/01/2010 31/12/2010 Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestions		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	24 538	1 629
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII	24 538	1 629
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestions		400
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 611	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles VIII	1 611	400
Résultat exceptionnel (VII-VIII)		22 926	1 228
	Participations des salariés aux résultats IX		
	Impôts sur les sociétés X		
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI		
	Engagements à réaliser sur ressources affectées XII		
	Total des produits (I+III+V+VII+XI) XIII	2 364 026	2 229 905
	Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV	2 360 855	2 249 384
	Excédent ou déficit (XIII-XIV)	3 171	(19 479)
Evaluation des contributions volontaires en nature			
Produits		124 682	126 070
	Bénévolat	20 400	
	Prestations en nature	104 282	126 070
	Dons en nature		
Charges		145 598	205 039
	Secours en nature		
	Mise à disposition de biens et services	145 598	205 039
	Personnel bénévole		

Comptabilité tenue en euros

Ch. BONNET
COMMISSAIRE AUX COMPTES

1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

Ces documents forment un tout et sont attestés en tant que tels.

Leur présentation est faite de manière comparative ; en face des comptes de l'exercice, sont donnés en rappel les comptes de l'exercice précédent.

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC), suivant les dispositions du règlement 99-01 du 16 février 1999 dudit comité.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2 Méthodes générales

2.1 Convention de principe¹⁻²

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

¹ Sous réserve des modifications apportées par le PCG 1999 (règlement du CRC du 27 avril 1999) qui classe les principes comptables en quatre catégories :

- image fidèle,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes.

² Articles 531.1. à 531.1.5. du PCG 99



Association Air Pays de la Loire

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011

KPMG Entreprises

12 avril 2012

Rappel sur la méthode retenue en matière de comptabilisation des subventions d'investissements

Ces subventions sont classées dans les Fonds Associatifs avec droit de reprise et font l'objet d'une reprise au compte de résultat à concurrence de la dotation aux amortissements des immobilisations qu'elles financent, sans distinction du caractère renouvelable ou non des immobilisations par l'association.

Il s'agit là d'une décision de gestion afin d'harmoniser les pratiques des Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air et ainsi se conformer aux recommandations et directives émanant de la Fédération et du Ministère chargé de l'Environnement.

Ch. BONNET
COMMISSAIRE AUX COMPTES

2.2 Immobilisations

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

- des logiciels généraux qui sont amortis sur une durée de 1 à 3 ans,
- des logiciels spécifiques du système d'exploitation amortis sur 5 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat majoré des frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire. Ils sont considérés comme correspondant aux amortissements économiquement justifiés.

Immobilisations en-cours

Il n'y a pas d'immobilisations en cours à la clôture de l'exercice.

2.3 Amortissements et immobilisations

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue des biens.

Durées d'amortissements

Les durées d'amortissements retenues sont les suivantes :

- Matériels informatique 3 à 4 ans
- Matériels de mesure 7 ans
- Matériels de transport 3 à 5 ans
- Matériels de bureau et informatique 3 à 5 ans
- Analyseur 4 à 7 ans
- Equipement station 7 ans

2.4 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'achat.

2.5 Stocks et en-cours

Les stocks de matières consommables sont évalués selon la méthode du premier entré – premier sorti.

2.6 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.7 Tableau des immobilisations (en €)

Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	768 826	34 145	117 371	685 600
Immobilisations corporelles	4 652 014	609 607	515 233	4 746 388
Commodat	261 334		9 333	252 001
Immo en cours - avances	156 452		156 452	0
Immobilisations financières	10 336		457	9 879
Total	5 848 962	643 752	798 846	5 693 868

2.8 Tableau des amortissements (en €)

Rubriques	Amortissem. cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminution d'amortissem. de l'exercice	Amortissem. Cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	722 124	22 555	117 371	627 308
Immobilisations corporelles	3 335 166	381 395	515 233	3 201 328
Total	4 057 290	403 950	632 604	3 828 636

Ch. BONNET
COMMISSAIRE AUX COMPTES

3 Tableau des provisions (en €)

Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminution : reprises de l'exercice	Provision à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	45 734			45 734
Provisions pour risques & charges	0			0
Autres provisions pour charges	704		704	
Provision Indemnité Départ en Retraite	52 693		6 370	46 323
Stocks				
Provison pour créances douteuses	6 000	13 500	6 000	13 500
Total	105 131	13 500	13 074	105 557

L'indemnité de départ en retraite a été déterminée en euros actuels en fonction notamment de :

- la législation sociale,
- l'application de la convention collective,
- l'âge des salariés,
- leur ancienneté dans l'association,
- leur rémunération actuelle (référence dernier mois).

Ce chiffre a été pondéré d'un coefficient pour tenir compte de la probabilité que chaque salarié soit encore présent dans l'association à l'âge théorique de départ en retraite. Le taux d'actualisation retenu est de 4 % selon la source *Agence France Trésor*.

Le montant de 46 323 € intègre les charges sociales.

Ch. BONNET
COMMISSAIRE AUX COMPTES



4 Etat des créances et dettes

Créances(a)	Montant brut	Liquidité de l'actif		Dettes(b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an			Échéances à moins d'1 an	Échéances	
							à plus 1 an	à plus 5 ans
Créance de l'actif immobilisé				Emprunts obligataires convertibles (2)				
Créances rattachées à des participations				Autres emprunts obligataires				
Prêts (1)				Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
Au :				- à 2ans au maximum à l'origine				
Avances et acomptes versés	160	160		- à plus de 2 ans à l'origine				
Créances usagers... et comptes rattachés	261 412	261 412		Emprunts et dettes financières divers (2)				
Autres	549 696	549 696		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	159 963	159 963		
Charges constatées d'avance	22 224	22 224		Dettes fiscales et sociales	190 180	190 180		
				Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	81 317	81 317		
				Autres dettes	300	300		
				Produits constatés d'avance	210 869	210 869		
TOTAL	833 492	833 492		TOTAL	642 629	642 629		
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Prêts récupérés en cours d'exercice				Emprunts remboursés en cours d'exercice				

(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours

(b) Non compris les avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Ch. BONNET
COMMISSAIRE AUX COMPTES

5 Tableau de variation des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Virement poste à poste D	Solde à la fin de l'exercice E=A+B-C+D
Fonds associatifs sans droit de reprise	459 933				459 933
Ecart de réévaluation					
Fonds associatifs avec droit de reprise					
Réserves	90 194				90 194
Report à nouveau	129 585			-19 479	110 106
Résultat comptable de l'exercice	-19 479	3 171		19 479	3 171
Subventions d'investissement non renouvelables par l'organisme	1 962 302	446 170	373 057		2 035 415
Provisions réglementées	45 734				45 734
Droits des propriétaires (commodat)	261 334		9 333		252 001
TOTAL	2 929 604	449 341	382 390		2 996 555

Les subventions perçues comprennent un montant de 100 K€ affecté au financement d'un projet immobilier ; ce dernier n'est pas concrétisé et il n'existe donc aucun engagement à la clôture.

6 Affectation de l'excédent disponible définitivement acquis

<p>Origines :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déficit comptable - Report à nouveau antérieur - Prélèvement, le cas échéant, sur les réserves dont notamment la reprise de fonds antérieurement affectés au projet associatif. 		X
<p>Affectations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Report à nouveau - Réserves (dont celle pour le projet associatif) - Fonds associatifs sans droit de reprise 	X	

7 Subventions à recevoir

Subventions de fonctionnement : 262 040 €.

Subventions d'investissement : 277 020 €.

8 Charges constatées d'avance

Elles sont liées à l'exploitation.



Association Air Pays de la Loire

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011

KPMG Entreprises

12 avril 2012

9 Produits constatés d'avance

Ils sont liés à l'exploitation.

Ch. BONNET
COMMISSAIRE AUX COMPTES

10 Détail des dettes fiscales et sociales

Dont :

a) Organismes sociaux

- URSSAF	52 237
- Caisse de retraite et prévoyance	16 485
TOTAL	68 722

b) Taxes dues sur les rémunérations

Impôts et taxe sur les salaires	12 910
TOTAL	12 910

c) Dettes concernant les congés payés

Dettes congés à payer	25 732
Provision charges sociales sur dettes congés à payer	13 148
TOTAL	38 880

d) Dettes concernant les primes à payer

Primes à payer	30 091
Charges sociales sur primes à payer	15 375
TOTAL	45 466

11 Information concernant les contributions volontaires en nature (bénévolats, mises à disposition etc.)

Conformément aux préconisations du plan comptable, il a été décidé au titre de 2000 de comptabiliser les mises à disposition à titre gracieux dans les comptes 8.

11.1 Au titre de l'équipement

DRIRE

	BRUT	NET amortissements
Matériel et logiciels informatiques	20 917 €	0
	<hr/>	<hr/>
	20 917 €	0

11.2 Au titre de fonctionnement

Membres



Alimentation en courant des stations	2 540 €
Locaux et charges locatives des stations	34 742 €
ADEME	
Sous-traitance technique MERA	87 400 €
	<hr/>
	124 682 €

12 Informations complémentaires

Commodat

La DRIRE a autorisé l'association à occuper des locaux à Angers pour accueillir le laboratoire d'étalonnage.

Le montant des travaux engagés par la DRIRE pour le compte d'Air Pays de la Loire est de 140 K€ amortis sur 20 ans.

La DRIRE a autorisé l'association à occuper des locaux à Nantes pour accueillir les services administratifs.

Le montant des travaux engagés par la DRIRE pour le compte d'Air Pays de la Loire est de 210 K€ amortis sur 90 ans.

Droit Individuel à la Formation (DIF)

Les droits acquis par les salariés au titre du DIF sont évalués à 1 911 heures au 31 décembre 2011.

Ch. BONNET
COMMISSAIRE AUX COMPTES